



# Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi de Liège

## Rapport d'activités 2017



**BASSIN EFE**  
INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT ■ FORMATION ■ EMPLOI  
**LIÈGE**



# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>5</b>
<b>Chapitre 1 – Permettre le dialogue et la concertation permanente entre interlocuteurs sociaux, acteurs locaux de l’enseignement qualifiant, de la formation professionnelle, de l’emploi et de l’insertion</b> .....	<b>6</b>
1. Réunions de l’Instance Bassin EFE .....	6
1.1. Bureau .....	6
1.2. Equipe administrative.....	7
1.3. Instance plénière .....	7
2. Réunions de la Chambre Emploi – Formation .....	7
3. Réunions de la Commission Consultative Sous-Régionale .....	8
4. Réunions de la Chambre Enseignement.....	8
5. Réunions des Pôles de synergies .....	9
5.1. Pôle de synergies « Monteur – Technicien en chauffage et sanitaire ».....	9
5.2. Pôle de synergies « Usinage » .....	9
5.3. Pôle de synergies « NEETs » .....	10
<b>Chapitre 2 – Assurer le recueil et les croisements entre les diverses analyses relatives aux besoins d’emploi, d’offre de formation et de ressources disponibles sur le territoire</b> .....	<b>11</b>
1. Relevé de l’offre d’enseignement et de formation .....	11
2. Travail en inter-bassins.....	11
<b>Chapitre 3 – Etablir une liste de thématiques communes aux filières professionnelles et métiers, la diffuser aux opérateurs d’enseignement qualifiant, de formation professionnelle, d’emploi et d’insertion</b> .....	<b>12</b>
1. Méthodologie .....	12
2. Thématiques communes .....	13
3. Recommandations.....	13
<b>Chapitre 4 – Transmettre des informations, rendre des avis, formuler des orientations aux opérateurs d’enseignement qualifiant (en ce compris aux CEFA), de formation professionnelle et d’insertion</b> .....	<b>14</b>
1. Avis de l’Instance Bassin EFE .....	14
1.1. Avis du Bureau « élargi » .....	14
1.2. Avis de l’Instance plénière.....	14
2. Avis de la Chambre Emploi – Formation .....	14

<b>Chapitre 5 – Développer des Pôles de synergies pour des projets communs visant l’amélioration des dispositifs locaux de formation professionnelle, d’enseignement qualifiant et d’insertion .....</b>	<b>15</b>
1. Pôles de synergies existants en 2017 .....	15
1.1. Pôle de synergies « Monteur – Technicien en chauffage et sanitaire ».....	15
1.2. Pôle de synergies « Usinage » .....	16
1.3. Pôle de synergies « NEETs » .....	17
2. Pistes d’actions et nouveaux Pôles de synergies.....	17
2.1. Pôle de synergies « Aide-familial » et « Aide-soignant » .....	17
2.2. Pôle de synergies « Logistique ».....	18
2.3. Action sur l’économie numérique .....	18
<b>Chapitre 6 – Intégrer et assurer le bon fonctionnement des Chambres de l’Instance Bassin EFE de Liège .....</b>	<b>19</b>
1. Travaux de l’Instance Bassin EFE .....	19
2. Travaux de la Chambre Emploi – Formation .....	19
3. Travaux de la Commission Consultative Sous-Régionale .....	20
4. Travaux de la Chambre Enseignement .....	21
5. Travaux conjoints.....	24
<b>Chapitre 7 – Mettre en œuvre toute nouvelle chambre ou mission qui lui serait confiée par les gouvernements .....</b>	<b>25</b>
1. Mission « prévention du radicalisme ».....	25
1.1. Dénomination de la fonction.....	25
1.2. Axes de travail .....	25
1.3. Dimension transversale .....	26
1.4. Dimension territoriale .....	26
<b>Chapitre 8 – Travailler en inter-bassins .....</b>	<b>27</b>
1. Colloque.....	27
<b>Annexes .....</b>	<b>28</b>
Annexe 1 – Plan d’actions 2017 de chacune des composantes de l’Instance Bassin EFE de Liège ..	29
Annexe 2 – Composition du Pôle de synergies « Monteur – Technicien en chauffage et sanitaire »	
31	
Annexe 3 – Composition du Pôle de synergies « Usinage ».....	32
Annexe 4 – Liste des projets incitants 2017-2018.....	33
Annexe 5 – Axes de travail de la mission « emploi et interculturalité » .....	34

## Introduction

Le rapport d'activités annuel a pour objectif de présenter « *l'ensemble des actions et projets mis en œuvre ainsi que l'évolution globale de l'offre de formation et d'enseignement qualifiant sur le bassin EFE durant l'année écoulée* » (art. 20 § 1 du décret du 24 avril 2014 portant assentiment à l'Accord de coopération du 20 mars 2014 relatif à la mise en œuvre des bassins EFE).

Les Instances Bassin EFE assurent le rôle d'interface et la concertation entre d'une part les interlocuteurs sociaux et d'autre part les acteurs locaux de l'enseignement qualifiant, de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'insertion. Pour ce faire, elles remplissent les missions suivantes (art. 9 du décret du 24 avril 2014 portant assentiment à l'Accord de coopération du 20 mars 2014 relatif à la mise en œuvre des bassins EFE) :

- Permettre le dialogue et la concertation permanente (chapitre 1) ;
- Assurer le recueil et le croisement entre diverses analyses (chapitre 2) ;
- Etablir une liste des thématiques communes (chapitre 3) ;
- Transmettre des informations, rendre des avis et formuler des orientations (chapitre 4) ;
- Développer des Pôles de synergies pour des projets communs (chapitre 5) ;
- Intégrer et assurer le bon fonctionnement des Chambres (chapitre 6) ;
- Mettre en œuvre toute nouvelle chambre ou mission (chapitre 7).

Par ailleurs, une dynamique d'échange et de collaboration a été mise en place en inter-bassins (cf. art. 14 du décret du 24 avril 2014 portant assentiment à l'Accord de coopération du 20 mars 2014 relatif à la mise en œuvre des bassins EFE ; chapitre 8).

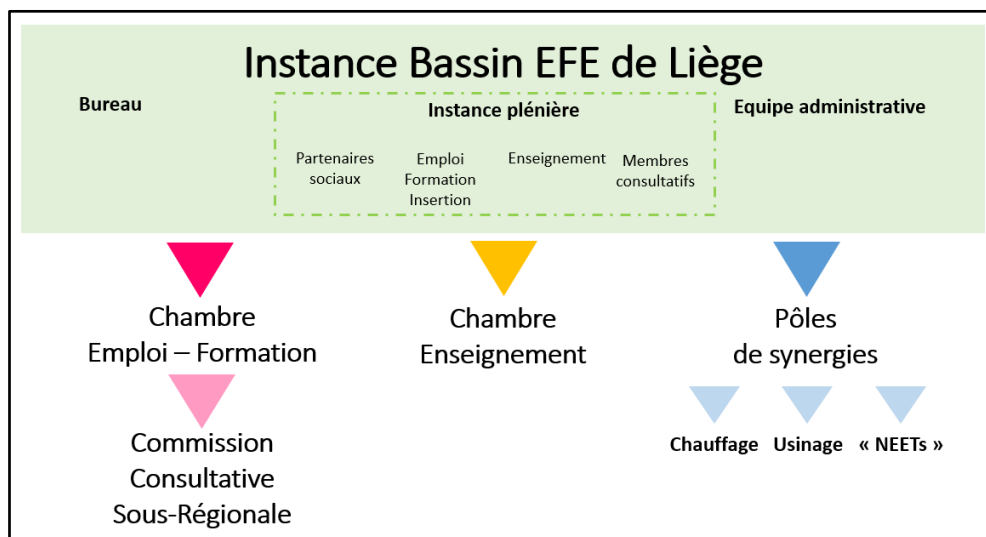
Le rapport d'activités 2017 de l'Instance Bassin EFE de Liège couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017. Il présente les actions et les projets menés au cours de cette période en lien avec les missions.

# Chapitre 1 – Permettre le dialogue et la concertation permanente entre interlocuteurs sociaux, acteurs locaux de l’enseignement qualifiant, de la formation professionnelle, de l’emploi et de l’insertion

Ce chapitre présente la dynamique de concertation qui a été mise en place.

L’Instance Bassin EFE de Liège comprend les composantes suivantes :

- L’Instance Bassin EFE ;
- La Chambre Emploi – Formation ;
- La Commission Consultative Sous-Régionale ;
- La Chambre Enseignement ;
- Les Pôles de synergies.



Remarque : le plan d’actions 2017 de chacune de ces composantes est repris en Annexe 1.

## 1. Réunions de l’Instance Bassin EFE

L’Instance Bassin EFE de Liège se compose du Bureau, d’une équipe administrative ainsi que de différents représentants des partenaires sociaux et des acteurs locaux de l’enseignement, de la formation, de l’emploi et de l’insertion professionnelle.

### 1.1. Bureau

Le Bureau est un organe au sein duquel siègent le Président de l’Instance Bassin EFE, les Vice-Présidents issus de chacune des composantes de l’Instance plénière (interlocuteurs sociaux – emploi-formation et enseignement), le Président de la Chambre Emploi – Formation, le Président de la Chambre Enseignement et le Président de la Commission Consultative Sous-Régionale.

Son rôle est d'établir l'ordre du jour des réunions, de préparer les travaux et de prendre toutes les mesures d'urgence, sous réserve de ratification par l'Instance Bassin à sa plus proche séance.

En 2017, le Bureau s'est réuni sept fois : le lundi 16 janvier, le lundi 20 mars, le lundi 24 avril, le lundi 29 mai, le lundi 28 août, le lundi 25 septembre, le lundi 23 octobre et le lundi 20 novembre. Par ailleurs, un Bureau « élargi »<sup>1</sup> s'est tenu le jeudi 23 février pour l'analyse du dossier ARES.

## 1.2. Equipe administrative

L'équipe administrative se compose d'une coordinatrice, de deux secrétaires, de deux chargées de mission « analyse », de deux chargées de mission « projets », d'un chef de projets pour la Chambre Enseignement et d'une chargée de mission « emploi et interculturalité »<sup>2</sup>.

Son rôle est d'apporter tout l'appui nécessaire à la réalisation des différents travaux initiés par l'Instance Bassin EFE de Liège, de ses Chambres (en ce compris la Commission Consultative Sous-Régionale) et des Pôles de synergies. Plus précisément, il s'agit notamment de réaliser le rapport analytique et prospectif (une fois tous les 3 ans) et son actualisation (chaque année), de fournir les analyses nécessaires à la réalisation du diagnostic territorial et à la définition des priorités ou encore d'animer et d'alimenter les Pôles de synergies.

## 1.3. Instance plénière

L'Instance plénière regroupe les représentants des partenaires sociaux et des acteurs locaux de l'enseignement, de la formation, de l'emploi et de l'insertion professionnelle, ainsi que des invités à titre consultatif et/ou d'experts, en cas de besoin, pour alimenter la réflexion sur les débats en cours.

Son rôle est de veiller à l'intégration des recommandations de l'Assemblée Générale des bassins EFE, de définir les priorités locales, de superviser les travaux des chambres, de valider les décisions des différentes composantes.

En 2017, l'Instance plénière s'est réunie sept fois : le lundi 16 janvier, le lundi 27 mars, le lundi 29 mai, le lundi 28 août, le lundi 25 septembre, le lundi 23 octobre et le lundi 20 novembre.

## 2. Réunions de la Chambre Emploi – Formation

La Chambre Emploi – Formation est composée de son Président, de huit représentants des interlocuteurs sociaux (quatre représentants des travailleurs et quatre représentants des employeurs), d'un représentant du FOREM siégeant à l'Instance plénière et d'un représentant de l'IFAPME siégeant à l'Instance plénière.

Son rôle est d'émettre des avis, des recommandations ou des propositions concernant l'emploi et la formation, en lieu et place du Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation (CSEF ; cet acronyme a été maintenu par facilité). Ceux-ci sont transmis à l'Instance plénière. Par ailleurs, elle chapeaute la Commission Consultative Sous-Régionale, un espace local de concertation entre interlocuteurs sociaux et représentants de différents types d'opérateurs de formation et d'insertion.

---

<sup>1</sup> Ce bureau « élargi » a réuni les membres de l'Instance plénière et les membres de la Chambre Emploi – Formation.

<sup>2</sup> Cette composition correspond à l'équipe au complet, mais elle connaît un grand déficit.

En 2017, la Chambre Emploi – Formation s’est réunie six fois : le jeudi 9 février, le jeudi 20 avril, le jeudi 8 juin, le jeudi 24 août, le jeudi 12 octobre et le jeudi 14 décembre. Deux de ces rencontres ont eu lieu dans des institutions liées au redéploiement économique du territoire.

### 3. Réunions de la Commission Consultative Sous-Régionale

La Commission Consultative Sous-Régionale est composée de son Président<sup>3</sup> et de différents représentants de divers types d’opérateurs de formation et d’insertion aux côtés des interlocuteurs sociaux.

Son rôle est de mettre en réseau des acteurs locaux de l’insertion socioprofessionnelle, de réfléchir sur l’offre de formation (en lien avec les demandes des bénéficiaires et les besoins socio-économiques) ainsi que d’informer et de suivre les différents dispositifs en cours.

Remarque : suite à la décision de maintien de la Commission Consultative Sous-Régionale dans le contexte Bassin EFE, il a été convenu que les réunions se dérouleraient tous les deux mois, en alternance avec celles de la Chambre Emploi – Formation. Cette dernière garde néanmoins la possibilité de se réunir en amont de la Commission Consultative Sous-Régionale pour toute remise d’avis ou décision conditionnée par un délai.

En 2017, la Commission Consultative Sous-Régionale s’est réunie cinq fois : le jeudi 12 janvier, le jeudi 9 mars, le jeudi 11 mai, le jeudi 14 septembre et le jeudi 9 novembre.

### 4. Réunions de la Chambre Enseignement

La Chambre Enseignement est composée de quatre représentants de chacun des conseils de zone (quatre représentants pour l’enseignement confessionnel et quatre représentants pour l’enseignement non-confessionnel), d’un représentant de chaque comité de concertation (un représentant pour l’enseignement confessionnel et un représentant pour l’enseignement non-confessionnel), de cinq membres de la Chambre Emploi – Formation, d’un représentant du FOREM, d’un représentant de la Direction générale de l’Enseignement obligatoire et de cinq représentants des syndicats de l’enseignement.

La Chambre Enseignement Qualifiant associe également à ses travaux un ou des représentant(s) de l’enseignement spécialisé, de l’enseignement de promotion sociale, du Conseil zonal de l’alternance, du Conseil zonal des CPMS<sup>4</sup> et de l’IFAPME<sup>5</sup>.

Le Président de l’Instance Bassin EFE de Liège est un invité permanent de la Chambre Enseignement.

Son rôle est de travailler au redéploiement de l’offre d’enseignement qualifiant à travers l’octroi d’incitants et de développer des projets favorisant la promotion de l’enseignement technique et professionnel. Pour ce faire, elle appuie son travail sur des analyses (cf. art. 10 du décret du 24 avril 2014 portant assentiment à l’Accord de coopération du 20 mars 2014 relatif à la mise en œuvre des

---

<sup>3</sup> Suite à la démission de son Président au mois de septembre, un nouveau Président a été désigné. Celui-ci entrera en fonction en janvier 2018.

<sup>4</sup> CPMS : Centres Psycho-Médico-Sociaux.

<sup>5</sup> IFAPME : Institut wallon de Formation en Alternance des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises.



bassins EFE) et sur la liste des thématiques communes (cf. art. 11 du décret du 24 avril 2014 portant assentiment à l'Accord de coopération du 20 mars 2014 relatif à la mise en œuvre des bassins EFE).

En 2017, la Chambre Enseignement s'est réunie 4 fois : le 12 janvier, le 18 mai, le 14 novembre et le 5 décembre.

Le bureau de la Chambre Enseignement dont la mission principale consiste à préparer les réunions plénières s'est réuni 4 fois : le 12 janvier, le 18 avril, le 22 novembre et le 5 décembre.

Dans le cadre des travaux liés à l'octroi des incitants 2018-2019, la Chambre Enseignement a organisé les 3 réunions des comités d'accompagnement<sup>6</sup> le 14 novembre 2017.

Par ailleurs, en 2017, la Chambre Enseignement a suivi les travaux de différents groupes de travail.

- Le GT « stages AF-AS » s'est réuni 2 fois : le mercredi 18 janvier et le vendredi 9 juin.
- Le GT « Education par la technologie » s'est réuni 2 fois : le jeudi 16 février et le lundi 20 mars.
- Le GT « Orient'Actions » s'est réuni 4 fois : le mercredi 15 février, le mercredi 22 mars, le mercredi 7 juin et le mercredi 18 octobre.

## 5. Réunions des Pôles de synergies

En 2017, l'Instance Bassin EFE de Liège a suivi les travaux de deux Pôles de synergies : « Monteur – Technicien en chauffage et sanitaire » et « Usinage ».

### 5.1. Pôle de synergies « Monteur – Technicien en chauffage et sanitaire »

Le Pôle de synergies « Monteur – Technicien en chauffage et sanitaire » a été mis en place le 17 mars 2016. Sa composition a été décidée lors de la réunion de l'Instance Bassin du 25 février 2016.

En 2017, le Pôle de synergies « Monteur – Technicien en chauffage et sanitaire » s'est réuni quatre fois : le lundi 23 janvier, le jeudi 30 mars, le jeudi 21 septembre et le lundi 27 novembre.

Remarque : des informations plus détaillées sont exposées dans le chapitre 5 de ce rapport. Quant à la composition, elle est présentée en Annexe 2.

### 5.2. Pôle de synergies « Usinage »

Le Pôle de synergies « Usinage » a été mis en place le 16 octobre.

En 2017, le Pôle de synergies « Usinage » s'est réuni une fois : le lundi 16 octobre.

Remarque : des informations plus détaillées sont exposées dans le chapitre 5 de ce rapport. Quant à la composition, elle est présentée en Annexe 3.

---

<sup>6</sup> Un comité d'accompagnement pour le secteur « Industrie – Construction », un comité d'accompagnement pour le secteur « Services aux personnes » et un comité d'accompagnement pour le secteur « Hôtellerie – Alimentation ».

### 5.3. Pôle de synergies « NEETs »

La problématique ne répond pas strictement à la définition d'un Pôle de synergies (cf. art. 18 du décret du 24 avril 2014 portant assentiment à l'Accord de coopération du 20 mars 2014 relatif à la mise en œuvre des bassins EFE). Cependant, l'Instance Bassin EFE de Liège a tout de même décidé de travailler sur la thématique de l'accrochage des jeunes pour les raisons suivantes : d'une part, une demande importante de l'ensemble des acteurs concernés par ce public et d'autre part, une mobilisation forte de l'ensemble des acteurs de l'insertion, de la jeunesse et des bénéficiaires. De plus, cette problématique a fédéré les partenaires autour d'actions concrètes qui sont programmées progressivement pour orienter les jeunes vers des profils métiers porteurs sur le territoire de Liège.

Lors de la réunion du 29 mai 2017, les membres de l'Instance plénière ont approuvé que le projet « NEETs » deviennent un Pôle de synergies. En effet, cela permettrait de poursuivre la démarche et d'inclure les acteurs politiques en faisant des propositions d'actions et de recommandations. Par ailleurs, lors de la réunion du 28 août de l'Instance plénière, le Président de l'Instance Bassin a proposé de rédiger une note additionnelle dans la définition des priorités.

En 2017, le Pôle de synergies « NEETs » s'est réuni à divers moments selon les phases du projet.

- Pour la première phase, il s'est réuni 1 fois : le mardi 17 janvier. D'autres réunions ont été organisées au préalable au cours de l'année 2016.
- Pour la deuxième phase, il s'est réuni 4 fois : le jeudi 27 avril, le mercredi 24 mai, le mercredi 5 juillet, le mardi 5 septembre (derniers ajustements) et le lundi 2 octobre (débriefing). Au besoin, des réunions ont été menées en parallèle avec des intervenants.
- Pour la troisième phase, il s'est réuni 3 fois : le jeudi 19 octobre, le jeudi 9 novembre et le mardi 12 décembre (derniers ajustements). Au besoin, des réunions ont été menées en parallèle avec des partenaires. Une réunion est prévue le vendredi 19 janvier 2018 (débriefing).

## Chapitre 2 – Assurer le recueil et les croisements entre les diverses analyses relatives aux besoins d’emploi, d’offre de formation et de ressources disponibles sur le territoire

Ce chapitre retrace les travaux de l’Instance Bassin EFE de Liège en vue de la réalisation du rapport analytique et prospectif, qui constitue un socle commun d’informations. Ce rapport n’a pas été réalisé par manque de ressources au sein de l’équipe administrative. Cependant, l’actualisation de la liste des thématiques communes a été exécutée (cf. chapitre 3).

### 1. Relevé de l’offre d’enseignement et de formation

Un relevé de l’offre d’enseignement et de formation ainsi que des métiers priorités a été réalisé<sup>7</sup>. Ce travail a permis d’alimenter la réflexion dans l’élaboration de la définition des priorités du bassin. Il s’agit essentiellement d’une mise à jour des informations (cf. chapitre 3).

### 2. Travail en inter-bassins

En vue d’améliorer la qualité du recueil et des croisements d’analyses, une dynamique d’échange et de collaboration a été mise en place en inter-bassins (cf. art. 14 du décret du 24 avril 2014 portant assentiment à l’Accord de coopération du 20 mars 2014 relatif à la mise en œuvre des bassins EFE).

Une réunion de coordination inter-bassins est planifiée une fois par mois, sous le pilotage de l’IWEPS<sup>8</sup>.

Deux colloques inter-bassins ont été organisés : le premier sur la réflexion d’une méthodologie commune des rapports analytiques (février) et le second sur la mise en œuvre des recommandations de la méthodologie commune ainsi que sur le partage d’expériences et de bonnes pratiques concernant les Pôles de synergies (juin).

Divers groupes de travail inter-bassins ont été mis en place sur diverses thématiques, dont la méthodologie commune.

Remarque : les informations sur l’évolution des travaux de ces groupes de travail communs aux différents bassins sont centralisées sur une plateforme d’échange (TRELLO).

---

<sup>7</sup> Pour davantage d’informations :

[https://bassinefe-liege.be/images/2017\\_Diagnostic\\_et\\_recommandations\\_2017.pdf](https://bassinefe-liege.be/images/2017_Diagnostic_et_recommandations_2017.pdf)

L’annexe 1 de ce document présente un tableau synthétique.

<sup>8</sup> IWEPS : Institut Wallon de l’Evaluation, de la Prospective et de la Statistique.

## Chapitre 3 – Etablir une liste de thématiques communes aux filières professionnelles et métiers, la diffuser aux opérateurs d’enseignement qualifiant, de formation professionnelle, d’emploi et d’insertion

Ce chapitre expose les travaux de l’Instance Bassin EFE de Liège en vue de l’actualisation de la liste des thématiques communes<sup>9</sup>.

The slide is titled "Diagnostic et recommandations". It features two main bullet points with red arrows pointing to the right. The first bullet point reads: "Définir les thématiques communes sur base des données 2016 (actualisation des priorités)". The second bullet point reads: "Faire des recommandations sur base de ces thématiques communes actualisées (5 rubriques)". To the right of the text is a yellow sticky note titled "Calendrier" with a list of dates and actions: "25/09 : adaptation et adoption du canevas lors de l'Instance plénière", "12/10 : G.T.", "16/10 : les éléments d'analyses et la proposition du groupe de travail sont envoyés aux membres de l'Instance plénière", "23/10 : VALIDATION du document finalisé lors de l'Instance plénière", and "25/10 : le document finalisé est envoyé aux membres de l'Instance plénière". Above the sticky note is a green box with the text: "Art.11 de l'Accord de coopération du 20 mars 2014 relatif à la mise en œuvre des bassins EFE". At the bottom of the slide, there is small text: "ACTUALISATION DES PRIORITÉS DU BASSIN POUR 2017 Concertation des membres de l'Instance plénière".

### 1. Méthodologie

Pour définir les priorités 2017, l’Instance Bassin EFE de Liège a décidé de repartir de la liste des priorités de 2016 en se basant sur une démarche de concertation. En effet, les membres ont analysé l’offre d’enseignement et de formation existante dans les secteurs, sous-secteurs et métiers qui ont été priorisés en 2016.

Lors de la réunion de l’Instance plénière du 25 septembre 2017, le canevas commun et les documents de travail ont été présentés aux membres. Les attentes pour la réalisation de ce travail ont également été spécifiées : définir les thématiques communes (sur base des données de 2016) et faire des recommandations (sur base des thématiques communes actualisées). Par ailleurs, un calendrier a été défini pour la réalisation de la suite des travaux.

Le 12 octobre 2017, quelques membres de l’Instance plénière se sont investis dans un groupe de travail pour actualiser les thématiques prioritaires du bassin, les problématiques transversales et les recommandations. La proposition formulée à l’issue de cette rencontre ainsi qu’un bref compte-rendu ont été transmis par mail à l’ensemble des membres de l’Instance plénière en vue de la validation finale.

<sup>9</sup> Pour davantage d’informations :

[https://bassinefe-liege.be/images/2017\\_Diagnostic\\_et\\_recommandations\\_2017.pdf](https://bassinefe-liege.be/images/2017_Diagnostic_et_recommandations_2017.pdf)

Lors de la réunion de l'Instance plénière du 23 octobre 2017, les membres de l'Instance ont analysé les documents préparés par le groupe de travail afin de valider les thématiques communes et les recommandations.

Le 25 octobre 2017, une version finalisée de ce travail a été transmise par mail à l'ensemble des membres de l'Instance plénière en vue de la validation finale, avant l'envoi au Conseil Economique et Social de Wallonie.

## 2. Thématiques communes

L'Instance Bassin EFE de Liège a identifié cinq secteurs prioritaires :

- La Construction ;
- La Santé et l'Action sociale ;
- L'Industrie ;
- La Logistique ;
- L'Hôtellerie et l'Alimentation.

A partir de ces secteurs, la formule retenue par l'Instance Bassin EFE de Liège est de se baser sur une liste de priorités en termes de grappes et de profils métiers. Ces priorités sont traduites en options d'enseignement, c'est-à-dire en options de base groupées<sup>10</sup>.

Au-delà des thématiques communes, les membres de l'Instance plénière ont également mis en avant en 2016 d'une part, des problématiques transversales (les langues, l'esprit d'entreprendre, la créativité, ...) et d'autre part, un certain nombre de points d'attention pour atteindre les objectifs du bassin. Ces informations ont été actualisées en 2017.

## 3. Recommandations

L'Instance Bassin EFE de Liège a formulé ses recommandations sur les cinq points suivants (dont les trois premiers ont été convenus par l'Assemblée Générale des Bassins EFE) :

- L'orientation, la promotion des métiers ainsi que la promotion des filières techniques et professionnelles ;
- La place de stages et l'alternance ;
- Les équipements et les ressources ;
- Les compétences spécifiques et transversales ;
- Les recommandations au SFMQ.

Ces recommandations sont transversales et/ou sectorielles (pour un secteur précis ou pour l'ensemble des secteurs prioritaires).

---

<sup>10</sup> Pour davantage d'informations :

[https://bassinefe-liege.be/images/2017\\_Diagnostic\\_et\\_recommandations\\_2017.pdf](https://bassinefe-liege.be/images/2017_Diagnostic_et_recommandations_2017.pdf)

L'annexe 1 de ce document présente un tableau synthétique.

## Chapitre 4 – Transmettre des informations, rendre des avis, formuler des orientations aux opérateurs d’enseignement qualifiant (en ce compris aux CEFA), de formation professionnelle et d’insertion

Ce chapitre aborde les avis remis par l’Instance Bassin EFE de Liège relatifs à la pertinence de l’offre de formation déployée sur le territoire. Il peut s’agir d’avis d’initiative ou de sollicitations.

### 1. Avis de l’Instance Bassin EFE

Les avis prononcés par l’Instance Bassin EFE concernent les deux composantes suivantes : le Bureau « élargi » du 23 février 2017 et l’Instance plénière du 20 novembre 2017.

#### 1.1. Avis du Bureau « élargi »

Un Bureau « élargi »<sup>11</sup> a été convoqué le 23 février 2017 pour analyser le dossier de l’ARES.

#### 1.2. Avis de l’Instance plénière

L’Instance plénière a été interpellée par le Cabinet SCHYNS sur deux points concernant les Présidents des Conseils Zonaux de l’alternance<sup>12</sup> : les inviter de manière permanente à la Chambre Enseignement et les inviter, en fonction de l’ordre du jour, aux réunions de l’Instance Bassin. Après discussion, il reviendra au Bureau de prendre la décision. Quoiqu’il en soit, le décret modifiant le fonctionnement des IPIEQ prévoit déjà qu’un représentant du Conseil zonal de l’alternance soit membre de la Chambre Enseignement.

### 2. Avis de la Chambre Emploi – Formation

La Chambre Emploi – Formation a remis un avis sur différents dossiers : 45 dossiers de crédits adaptation, 1 demande d’agrément CISP<sup>13</sup> et 1 demande ALE.

La Chambre Emploi – Formation a également remis un avis sur l’Appel à Projets 9 du FOREM<sup>14</sup> ainsi que sur les équipements pédagogiques de l’enseignement qualifiant.

---

<sup>11</sup> Pour rappel, ce bureau « élargi » a réuni les membres de l’Instance plénière et les membres de la Chambre Emploi – Formation.

<sup>12</sup> Les conseils de zone de l’alternance sont des instances spécifiques qui regroupent les Centres d’enseignement et de formation en alternance (CEFA) d’une même zone (en référence aux zones de l’enseignement obligatoire).

<sup>13</sup> CISP : Centre d’insertion Socioprofessionnelle.

<sup>14</sup> Il permet au FOREM de sélectionner des projets d’opérateurs de formation et d’insertion qui répondent à un besoin.

# Chapitre 5 – Développer des Pôles de synergies pour des projets communs visant l'amélioration des dispositifs locaux de formation professionnelle, d'enseignement qualifiant et d'insertion

Ce chapitre concerne les Pôles de synergies existants sur le bassin liégeois, ainsi qu'un focus sur les pistes d'actions et les nouveaux Pôles de synergies<sup>15</sup>.

## 1. Pôles de synergies existants en 2017

Pour rappel, l'Instance Bassin EFE de Liège a suivi les travaux de trois Pôles de synergies : le Pôle de synergies « Monteur – Technicien en chauffage et sanitaire », le Pôle de synergies « Usinage » et le Pôle de synergies « NEETs ».

### 1.1. Pôle de synergies « Monteur – Technicien en chauffage et sanitaire »

Pour rappel, le Pôle de synergies « Monteur – Technicien en chauffage et sanitaire » a été mis en place le 17 mars 2016 et sa composition a été décidée lors de la réunion de l'Instance Bassin du 25 février 2016.

Sur base des données disponibles sur le métier de « Monteur – Technicien en chauffage et sanitaire », le Pôle de synergies a travaillé autour des thématiques suivantes :

- La réalisation et l'analyse d'un questionnaire de phase exploratoire ;
- L'analyse des profils du SFMQ<sup>16</sup> ;
- L'analyse des offres d'emploi et des types de contrat ;
- L'inventaire et l'enquête auprès des opérateurs concernant les équipements ;
- La réflexion sur l'alternance ;
- L'analyse de projets menés sur le bassin liégeois (le projet ABILITIC et le projet RENOWATT).

Ce Pôle de synergies a mené diverses actions, telles que la mise en place d'un groupe de travail d'analyse sur les profils SFMQ ou la réalisation d'une GARMO<sup>17</sup> par le FOREM sur le profil de « monteur en sanitaire et chauffage ».

Le Pôle de synergies « Monteur – Technicien en chauffage et sanitaire » avance les premières conclusions de son travail.

Le niveau de « technicien » pose un important problème, c'est la raison pour laquelle ce métier a été ajouté au Pôle de synergies. Les profils métier et formation SFMQ du « technicien en chauffage et sanitaire » ne sont pas encore disponibles, ils sont en cours de réalisation. Les membres du Pôle de synergies le regrettent car c'est pour le métier de « technicien » que le manque est le plus criant.

---

<sup>15</sup> Pour davantage d'informations :

[https://bassinefe-liege.be/images/2017\\_Diagnostic\\_et\\_recommandations\\_2017.pdf](https://bassinefe-liege.be/images/2017_Diagnostic_et_recommandations_2017.pdf)

<sup>16</sup> SFMQ : Service Francophone des Métiers et des Qualifications.

<sup>17</sup> GARMO : Gestion Active de la Réserve de Main-d'œuvre.

Le niveau de formation de base doit être amélioré. D'ailleurs, le manque considérable de moyens techniques et de matériels (équipement) pour répondre aux besoins au niveau de l'Enseignement a été mis en évidence. Quant à la formation continuée, elle est indispensable car les exigences des employeurs sont croissantes, en raison de l'évolution constante des nouvelles technologies. Néanmoins, le problème des agréments, et plus précisément, le coût qu'ils représentent, est difficile à gérer pour les petites et moyennes entreprises. En ce qui concerne l'alternance, il n'y a pas de problème particulier pour trouver des stages dans les profils ciblés par le Pôle de synergies.

Du point de vue de l'emploi salarié, le Pôle de synergies met en évidence le constat suivant : le secteur des « travaux de plomberie et d'installation de chauffage et conditionnement d'air » a une évolution positive depuis cinq ans, alors que le secteur de la « construction » est à la baisse. En ce qui concerne les « monteurs », la réserve de main-d'œuvre est très mobile, c'est-à-dire qu'ils sont souvent à l'emploi, notamment via l'intérim. Un autre constat concerne l'importance de l'expérience. En effet, les employeurs sont souvent à la recherche d'un candidat expérimenté. Or, il y a peu de demandeurs d'emploi inoccupés expérimentés positionnés sur ce métier ; 22% des demandeurs d'emploi inoccupés positionnés sur le métier d'entretien et d'exploitation de chauffage (techniciens) disposent des agréments spécifiques au secteur.

Le service JobFocus du FOREM met en place un groupe de travail sur les métiers du « chauffage » et souhaite pouvoir travailler en parallèle avec le Pôle de synergies.

Face à ces différents constats, des propositions d'actions ont été mise en avant, telles que le renforcement de l'information sur les aides à la formation disponibles auprès des petites entreprises ou encore la proposition de création d'un niveau de formation intermédiaire entre celui de « monteur » et celui de « technicien » par le Centre de Compétences Constriform.

## 1.2. Pôle de synergies « Usinage »

Pour rappel, le Pôle de synergies « Usinage » a été mis en place le 16 octobre.

En région liégeoise, les métiers de l'usinage sont très recherchés par les employeurs. Cela s'explique par la présence de grandes industries dans le secteur aéronautique, citons « Safran Aero Booster » ou encore dans le secteur de la défense et de la sécurité avec la FN Herstal. Sans oublier les nombreuses PME qui gravitent autour de ces deux géants. Or, depuis plusieurs années les analyses du FOREM pointent les métiers de l'usinage comme des métiers en demande et avec un potentiel de croissance.

Face à ce constat et aux enjeux du territoire liégeois, les membres de l'Instance Bassin EFE de Liège ont approuvé la mise en route d'un Pôle de synergies sur le secteur industrie, et plus précisément, sur les métiers de l'usinage.

L'objectif de la première rencontre était double : d'une part, informer les nouveaux membres de la définition, la composition, le fonctionnement, les missions, les moyens et le public visé par le Pôle de synergie ; et d'autre part, présenter l'état des lieux des données disponibles sur les métiers de l'usinage à l'échelle du territoire liégeois (SFMQ, demandeurs d'emploi, offres d'emploi, offre d'enseignement et de formation, études et analyses).



Le Pôle de synergies « Usinage » avance les premières réflexions de son travail.

Les données sur les besoins des entreprises en termes quantitatifs sont totalement absentes à l'échelle du bassin. Combien y-a-t-il d'entreprises ? Combien de postes salariés pour les métiers de l'usinage ? Quel est le volume des départ naturels dans les prochaines années pour ces métiers ? Autant de questions auxquelles il sera important d'apporter des réponses pour une approche objective des difficultés de ces métiers.

Face à ces différents constats, une première proposition d'action a été mise en avant, à savoir la récolte des données manquantes précitées auprès des secteurs via AGORIA.

### **1.3. Pôle de synergies « NEETs »**

Ce projet fait suite à l'interpellation des opérateurs de terrain (porteurs de projets FSE) qui rencontrent des difficultés pour accrocher et maintenir le public « NEETs » dans des dispositifs de formation. Ces programmes s'inscrivent dans le cadre de la « Garantie Jeunesse ».

Pour rappel, malgré le fait que la problématique ne réponde pas strictement à la définition d'un Pôle de synergies (cf. art. 18 du décret du 24 avril 2014 portant assentiment à l'Accord de coopération du 20 mars 2014 relatif à la mise en œuvre des bassins EFE), l'Instance Bassin EFE de Liège a tout de même décidé de travailler sur la thématique de l'accrochage des jeunes pour diverses raisons (cf. page 6).

Lors de la réunion du 29 mai 2017, les membres de l'Instance plénière ont approuvé que le projet « NEETs » deviennent un Pôle de synergies. En effet, cela permettrait de poursuivre la démarche et d'inclure les acteurs politiques en faisant des propositions d'actions et de recommandations. Par ailleurs, lors de la réunion du 28 août de l'Instance plénière, le Président de l'Instance Bassin a proposé de rédiger une note additionnelle dans la définition des priorités.

## **2. Pistes d'actions et nouveaux Pôles de synergies**

L'Instance Bassin EFE de Liège a mis en avant une piste d'action sur l'économie numérique et deux pistes pour la mise en place de nouveaux Pôles de synergies, à savoir le Pôle de synergies « Aide-familial » - « Aide-soignant » et le Pôle de synergies « Logistique ».

### **2.1. Pôle de synergies « Aide-familial » et « Aide-soignant »**

Les réflexions sur ce métier sont apparues suite à l'interpellation de la Chambre Enseignement par certaines écoles secondaires du Bassin de Liège qui peinaient à trouver des stages pour les élèves des options « Aide-familial » et « Aide-soignant ». La Chambre Enseignement a à ce moment mis en place un groupe de travail dont la mission a été de mettre en contact les écoles et les lieux de stage et a réalisé :

- Une rencontre avec les écoles pour lister les difficultés rencontrées ;
- Un questionnaire auprès des écoles et des organismes de stage pour établir un état des lieux de la situation (quel type de stage pourrait être mis en place, combien de places seraient disponibles, ...)

- Une rencontre avec les écoles pour discuter de l'offre et de la demande de place de stage pour la rentrée 2017.

Une réflexion plus large a alors eu lieu à l'Instance Bassin de Liège où il est apparu intéressant d'analyser plus en détails ces métiers et d'y inclure tous les acteurs (notamment la formation professionnelle).

Il a alors été décidé que dès que les moyens le permettront, un recensement des travaux réalisés dans les autres bassins sera réalisé et servira de point de départ aux réflexions et échanges qui seront menés lors d'une table-ronde dédiée à cette thématique. Cela permettra de démarrer directement le Pôle de synergies sur la formulation de recommandations et l'élaboration de pistes d'actions.

## **2.2. Pôle de synergies « Logistique »**

Suite à la demande du Pôle de Compétitivité Logistique « Logistic in Wallonia », les membres de l'Instance plénière ont souhaité recevoir des éclaircissements sur cette demande et ont décidé, lors de la réunion du 28 août 2017, de revoir en 2018 l'opportunité d'organiser une table-ronde.

## **2.3. Action sur l'économie numérique**

Un travail exploratoire a été mené sur cette problématique et a fait l'objet d'une présentation aux membres de la Chambre Emploi – Formation. Cette action constitue une préoccupation transversale à intégrer à l'ensemble des Pôles de synergies.

# Chapitre 6 – Intégrer et assurer le bon fonctionnement des Chambres de l'Instance Bassin EFE de Liège

Ce chapitre synthétise les travaux réalisés au cours de l'année 2017 par l'Instance Bassin EFE de Liège (Bureau, équipe administrative et Instance plénière), la Chambre Emploi – Formation, la Commission Consultative Sous-Régionale et la Chambre Enseignement.

Remarque : le plan d'actions 2017 de chacune de ces composantes est repris en Annexe 1.

## 1. Travaux de l'Instance Bassin EFE

Remarque préliminaire : ces travaux concernent uniquement la composante de l'Instance plénière.

L'Instance plénière a mis à jour la liste des thématiques communes du bassin (cf. chapitre 3) et a contribué au suivi de la mise en place des Pôles de synergies (cf. chapitre 5).

L'Instance plénière a également poursuivi le travail de réflexion méthodologique avec l'appui de deux experts : Monsieur Philippe DESTATTE sur les questions de la prospective (janvier)<sup>18</sup> et Monsieur Frédéric BRUGGEMAN sur les questions du dialogue social territorial (mars)<sup>19</sup>.

Par ailleurs, l'Instance plénière a supervisé la communication auprès des membres, des partenaires et du grand public (publications, site Internet, réseaux sociaux). A titre d'exemple : la situation de la Cité des Métiers.

## 2. Travaux de la Chambre Emploi – Formation

La Chambre Emploi – Formation a poursuivi sa mission de remise d'avis (cf. chapitre 4) et a contribué au soutien des opérateurs dans l'adaptation et la diversification de leur offre de formation. Elle a aussi chapeauté le projet « NEETs » ainsi que le suivi et l'alimentation des Pôles de synergies.

Le projet « NEETs » s'est déroulé en trois phases.

La première phase concernait les opérateurs de terrain (à savoir les porteurs de projet FSE) et l'intervention d'experts. L'évènement « *NEETs : quelle dynamique liégeoise ?* » s'est déroulé le 24 janvier 2017 et une publication a été réalisée<sup>20</sup>.

La deuxième phase s'ouvrait aux autres acteurs concernés d'une manière directe ou indirecte par la problématique (secteurs de la jeunesse, de l'enseignement, de l'aide à la jeunesse, de la santé, ...). L'évènement « *NEETs : Prévention/Mobilisation, quelles stratégies liégeoises ?* » s'est déroulé le 19 septembre 2017 et une publication a été réalisée<sup>21</sup>.

---

<sup>18</sup> Pour davantage d'informations :

<https://bassinefe-liege.be/diagnostic/rapport-analytique-et-prospectif/124-qu-est-ce-que-la-prospective>

<sup>19</sup> Pour davantage d'informations :

[https://bassinefe-liege.be/images/2017\\_Bruggeman\\_Dialogue\\_social\\_territorial\\_et\\_mutations.pdf](https://bassinefe-liege.be/images/2017_Bruggeman_Dialogue_social_territorial_et_mutations.pdf)

<sup>20</sup> Pour davantage d'informations :

<https://bassinefe-liege.be/telechargement/nos-publications>

<sup>21</sup> Pour davantage d'informations :

La troisième phase a associé les bénéficiaires finaux, à savoir les jeunes définis comme « NEETs ». L'évènement « *Demain c'est ton Avenir* » s'est déroulé le 20 décembre 2017 et une réflexion est en cours sur le type de publication à réaliser (travail de collaboration entre les membres de la Commission Consultative Sous-Régionale et les membres du groupe de travail).

La Chambre Emploi – Formation s'est également intéressée aux préoccupations du terrain. En effet, diverses présentations ont été exposées aux membres de cette composante sur des thématiques variées :

- Les axes prioritaires du redéploiement économique liégeois – Monsieur Jean-Luc PLUYMERS (février) ;
- La dynamique du développement économique pour le territoire par la SPI – Monsieur Pierre CASTELAIN (avril) ;
- L'économie numérique – Madame Nathalie MIGNANO (août) ;
- L'évolution du système ALE depuis sa régionalisation – Monsieur Stéphane MARICHAL (octobre).

### 3. Travaux de la Commission Consultative Sous-Régionale

La Commission Consultative Sous-Régionale a veillé au maintien de la concertation locale entre les différents types d'opérateurs de formation et les partenaires sociaux. Elle a aussi contribué aux réflexions et aux travaux de la Chambre Emploi – Formation. A titre d'exemples : le projet « NEETs » et la recherche de stage pour les « aide familial ».

La Commission Consultative Sous-Régionale s'est également penchée sur le partage et la visibilité des actions innovantes ainsi que sur les préoccupations du terrain. En effet, diverses présentations ont été exposées aux membres de cette composante sur des thématiques variées :

- Les compétences clés – Monsieur François STRYKERS (janvier) ;
- Le dispositif de prise en charge des primo-arrivants par le FOREM – Madame Dominique CARPENTIER (mars) ;
- Les projets innovants sur le territoire (mai), tels que l'atelier des maraîchers ADM Bio – Monsieur Michel BRONLET, la formation en alternance Energy Trainig Center – Monsieur Michel CROES ainsi que l'auto-école sociale CAIPS – Monsieur Jean-Luc VRANCKEN.
- Le plan d'action de la MIREL – Monsieur André JANSSENS (septembre) ;
- Les résultats de l'Appel à Projets 9 du FOREM – Madame Dominique CARPENTIER (septembre).

Par ailleurs, la Commission Consultative Sous-Régionale a dû mettre fin au dispositif de médiation (recherche de solution à l'amiable des difficultés rencontrées en formation) en raison d'un manque de ressources au sein de l'équipe administrative.

Pour rappel, suite à la démission de son Président au mois de septembre, un nouveau Président a été désigné. Celui-ci entrera en fonction en janvier 2018. Cette situation a été l'occasion de procéder à la révision du règlement d'ordre intérieur de cette composante.

## 4. Travaux de la Chambre Enseignement

La Chambre Enseignement s'est penchée sur les travaux relatifs à l'octroi d'incitants. Voici la liste des travaux que la Chambre Enseignement a mené durant l'année 2017 :

- Le 13 janvier, la Chambre Enseignement a soumis à l'approbation du Gouvernement la nouvelle version du Plan de redéploiement 2015-2019 et la liste des projets incitants 2017-2018. Le Plan de redéploiement a été mis en jour en tenant compte des priorités 2015 de l'Instance Bassin EFE de Liège (les priorités 2016 n'étant pas connues au moment où les travaux « incitants » ont débuté, soit début octobre 2016). La liste des projets soumis au Gouvernement concernait l'octroi de 110 périodes professeurs à 11 projets de création d'options (dont 1 est placé en réserve), 12 projets de maintien d'options (dont 4 placés en réserve) et 4 projets de fermeture d'options. Parmi les 27 projets concernés par les incitants 2017-2018, 9 concernaient des options du secteur « Industrie », 12 en « Construction », 2 en « Hôtellerie – Alimentation » et 4 en « Services aux personnes ».
- En octobre, suite à la non-ouverture de deux options au 1<sup>er</sup> octobre 2017, le système de réallocations des heures prévu par la Chambre Enseignement a été appliqué. Au final, ce sont 20 options qui ont pu bénéficier d'incitants pour l'année scolaire 2017-2018. D'autres incitants sont octroyés aux projets :
  - Les projets de création reçoivent un statut de priorité au fonds d'équipement + une dérogation sur la norme de création (60%) + un soutien de la Chambre enseignement pendant 2 ans.
  - Les projets de maintien reçoivent un statut de priorité au fonds d'équipement.
  - Les écoles bénéficiant d'incitants pour la fermeture d'options bénéficient d'une possibilité de dérogation sur toutes les normes (années et degrés) pendant la durée du Plan.

La liste des projets est présentée en Annexe 4.

- Entre octobre et décembre, les travaux concernant l'octroi des incitants 2018-2019 ont eu lieu. Ainsi, les trois comités d'accompagnement ont soumis une proposition de projets au Bureau qui a lui-même soumis une proposition d'octroi des incitants à la Chambre Enseignement. Les projets tiennent compte des nouvelles priorités définies par l'Instance Bassin EFE de Liège en octobre 2017 et seront soumis à l'approbation du Gouvernement en janvier 2018. Ils feront donc l'objet du prochain rapport d'activités.

La Chambre Enseignement a mené des projets et des actions.

### ➤ **Information et sensibilisation à l'enseignement qualifiant à destination des AESI<sup>22</sup>**

La Chambre Enseignement de Liège a décidé en 2014 de sensibiliser les élèves des Hautes Ecoles pédagogiques du bassin de Liège (les enseignants de demain) à l'enseignement qualifiant et aux métiers manuels et techniques.

Les objectifs des actions menées et à mener sont les suivants :

- Informer les bacheliers sur l'éventail de formations que contient l'enseignement secondaire et plus précisément les éclairer quant à l'enseignement qualifiant ;
- Lutter contre l'image négative de l'enseignement qualifiant et des métiers techniques ;
- Compléter leurs représentations de l'enseignement qualifiant et des métiers techniques pour encourager l'orientation positive de leurs futurs élèves (orientation par choix et non par relégation).

---

<sup>22</sup> AESI : Agrégation de l'Enseignement Secondaire Inférieur.

Au programme : séance interactive d'information sur la structure de l'enseignement secondaire et plus précisément sur l'enseignement qualifiant, ses secteurs, ses filières, ses débouchés et l'enseignement en alternance ; découverte d'une partie des secteurs de l'enseignement qualifiant (industrie, construction, services aux personnes et hôtellerie alimentation), à travers la visite d'un Centre de Technologies Avancées et d'un Centre de compétence.

En 2017, une journée devait être organisée à l'attention des élèves de Beeckman mais cette dernière a été annulée suite aux mouvements de grève des 10/10 et 21/11. Deux autres journées sont organisées durant le premier trimestre 2018.

➤ **Journée d'information sur l'enseignement qualifiant à destination des CPMS**

Le 3 octobre 2017, la Chambre Enseignement de Liège a décidé de mener une action d'information et de (re)découverte de l'enseignement qualifiant à destination des CPMS du bassin de Liège.

Cette action a pour objectif d'amener les participants à se faire une représentation plus complète de l'enseignement technique et professionnel et de compléter leur connaissance de la structure de l'enseignement secondaire ; y compris, l'Enseignement spécialisé de formes 3 et 4, souvent méconnu.

➤ **Flyer de promotion de l'offre d'enseignement qualifiant**

Durant l'année 2017, la Chambre Enseignement a réalisé un dépliant de promotion des filières de l'enseignement qualifiant. On y retrouve une cartographie des écoles secondaires ordinaires et spécialisées du Bassin de Liège, les coordonnées des écoles concernées et des CPMS. Le dépliant a été imprimé en 20.000 exemplaires en janvier 2018 et distribué aux élèves de 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> secondaires du Bassin de Liège.

➤ **Aide dans la recherche de stage « Aide-familial »**

Après avoir réuni les écoles proposant les options « Aide-familial » et « Aide-soignant » à deux reprises, après avoir consulté les établissements susceptibles de proposer un stage aux élèves et les SAFA<sup>23</sup>, la Chambre Enseignement de Liège a pu :

- Lister une série de difficultés vécues tant par les écoles que par les lieux de stages ;
- Lister les besoins de chaque école (par année d'études et par période de stage) ;
- Lister, de façon non exhaustive (en fonction de réponses reçues), les places de stages disponibles et le public recherché par les lieux de stage.

Après avoir présenté ces résultats aux écoles et aux SAFA, la Chambre Enseignement a adressé une série de recommandations en juin 2017 à Mme la Ministre SCHYNS, au SFMQ et aux 4 pouvoirs organisateurs (Enseignement de la Ville de Liège, Enseignement de la Province de Liège, Enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et Enseignement Libre) :

- Le métier d'aide familial, porteur d'emplois, souffre d'une image peu valorisante et est souvent abandonné au profit du métier d'aide-soignant pour lesquels les élèves peuvent se former en accomplissant une 7<sup>ème</sup> année professionnelle permettant également d'obtenir le CESS<sup>24</sup>. Il semble dès lors judicieux d'organiser une 7<sup>ème</sup> année professionnelle Aide familial qui permettrait aux élèves intéressés par l'option d'obtenir également le CESS. Les élèves choisiraient alors l'option pour le métier, et non pas comme un « passage obligé » pour

---

<sup>23</sup> SAFA : Services d'Aide aux Familles et aux Aînés.

<sup>24</sup> CESS : Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur.

atteindre le métier d'aide-soignant. Ceux qui le choisiraient seraient certainement plus motivés lors de l'accomplissement de leurs stages.

- Les jeunes élèves de 5<sup>ème</sup> année professionnelle ne sont, pour la plupart, pas assez matures pour prester un stage au domicile du bénéficiaire. Les élèves ne sont pas armés pour faire face à certaines situations difficiles, ils ne se comportent parfois pas de façon adéquate et ne comprennent pas toujours l'importance du devoir de discrétion (déontologie). D'ailleurs, certaines institutions desservant les familles n'acceptent plus d'élèves de 5<sup>ème</sup> année. C'est pourquoi, il serait intéressant que le stage à domicile soit effectué à partir de la 6<sup>ème</sup> année uniquement.
- Tant les enseignants que les institutions indiquent que les contenus des cours ne sont plus adaptés au métier d'aide familial. Il conviendrait d'adapter les programmes à la réalité et également d'alléger les grilles horaires qui comptent jusqu'à 36 heures par semaine.

### ➤ **Orient'Actions**

En 2016-2017, Orient'Actions est un projet pilote mené par les Chambres Enseignement de Huy-Waremme, Liège et Verviers visant à faire découvrir des métiers en entreprises dans le cadre de la démarche d'orientation en fin de tronc commun. Il est mené en collaboration avec la Cité des Métiers de Liège qui possède une expertise en termes de visite d'entreprise mais aussi avec des représentantes des CPMS et une conseillère pédagogique de la Province de Liège.

En 2016-2017, l'action qui touche 6 classes à Liège s'est articulée en 4 temps :

- Réflexion individuelle et collective des élèves par rapport à leurs projets d'orientation et de futur métier (développement de la connaissance de soi ainsi qu'information sur les filières d'enseignement et les secteurs professionnels) ;
- Animation en classe relative au concept d'entreprise ;
- Visite d'une entreprise en lien avec le projet d'orientation de chaque élève ;
- Débriefing en classe permettant une confrontation entre les projets d'orientation et la réalité vécue en entreprise (exploitation et analyse des expériences vécues).

Pour 2017-2018, la Chambre Enseignement de Liège a souhaité poursuivre le projet Orient'Actions et le proposer à 22 classes de 2<sup>ème</sup> secondaire du Bassin de Liège.

Le 7 novembre 2017, le projet a été présenté aux écoles inscrites qui ont pu recevoir une clé USB comportant une quinzaine de documents réalisés pour aider, informer et documenter les professeurs tout au long du projet. On y retrouve entre autres un cahier des charges décrivant en détail les objectifs, le contenu et les intervenants de chacune des 4 actions, une leçon sur l'entreprise détaillée et mise en page par un graphiste de la Cité des métiers mais aussi un carnet de bord pour l'élève, une présentation de l'action des Centres PMS, des évaluations à réaliser en ligne, etc.

Ainsi, les 22 classes participeront aux 4 activités entre la fin novembre 2017 et le mois d'avril 2018. Ce sont donc aussi 22 visites d'entreprises qui sont organisées sur le territoire du Bassin de Liège (Arsenal de Rocourt, Citadelle de Liège, Boubasud, Safran Aéro Booster, Dumoulin, Ateliers Jean Del'cour, Théâtre de Liège, Precical, TEC, Bureau Greisch, Panibel, Nethys, Sans frontières, RTBF).

## 5. Travaux conjoints

Deux présentations ont été exposées conjointement aux membres des différentes composantes de l'Instance Bassin EFE de Liège. Celles-ci ont porté sur les thématiques suivantes :

- La réorganisation du FOREM – Madame Dominique CARPENTIER (décembre) ;
- La sélection de l'Appel à Projets « primo-arrivants » du FOREM – Madame Dominique CARPENTIER (décembre).



# Chapitre 7 – Mettre en œuvre toute nouvelle chambre ou mission qui lui serait confiée par les gouvernements

Ce chapitre est consacré à la présentation générale d'une nouvelle mission confiée par le Gouvernement, à savoir l'engagement d'agents chargés de promouvoir l'emploi des personnes étrangères et d'origine étrangère sur le territoire.

## 1. Mission « prévention du radicalisme »

Remarque préliminaire : les éléments de contexte et les objectifs de la mission ont été décrits dans le Rapport d'activités 2015-2016<sup>25</sup>. Néanmoins, des éléments complémentaires sont apportés dans un rapport commun<sup>26</sup>.

L'agent est entré en fonction le 1<sup>er</sup> février 2017. Suite au repositionnement d'une chargée de mission au sein d'un autre service du FOREM, une place s'est libérée au sein de l'équipe administrative. Ce poste a donc été proposé à cet agent ; avant l'arrivée de l'agent remplaçant au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la transition a été assurée du 1<sup>er</sup> novembre 2017 au 31 décembre 2017.

### 1.1. Dénomination de la fonction

Les agents ont interpellé leur coordinateur(trice) et leur Président(e) respectifs pour relayer une demande commune concernant la dénomination de la fonction. En effet, au vu des objectifs de la mission et du rôle à remplir sur le territoire wallon par ces agents, il était important de décharger la dénomination d'une connotation inexacte. C'est pourquoi, on ne parle plus de mission « prévention radicalisme », mais de mission « emploi et interculturalité ».

### 1.2. Axes de travail

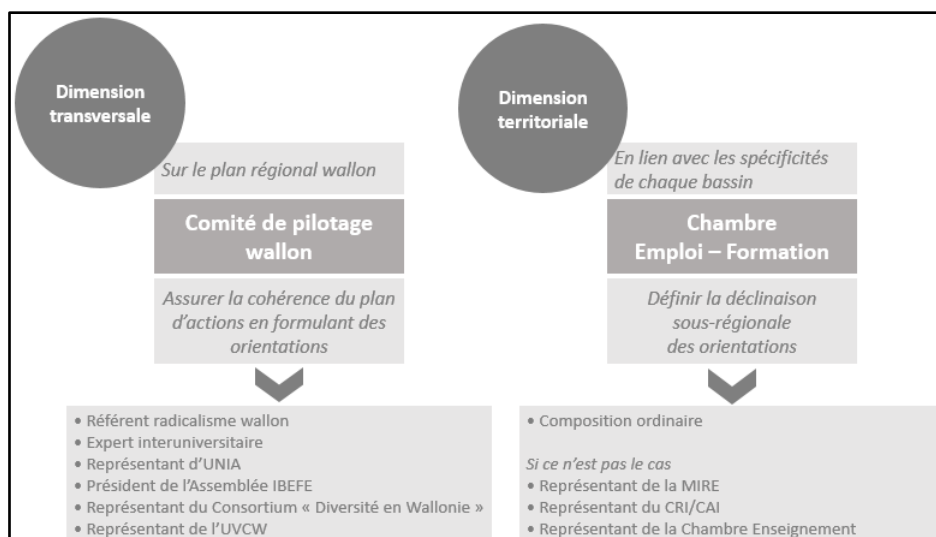
L'Assemblée des Présidents des Instances Bassin qui s'est déroulée le 20 février 2017 a discuté, notamment, des axes de travail des chargés de mission. Il en ressort que ceux-ci doivent intégrer de manière équilibrée, d'une part une dimension transversale sur le plan régional wallon, et d'autre part une dimension territoriale propre à chaque bassin.

Les axes de travail font partie du plan d'action et permettent d'orienter le travail. Ceux-ci sont présentés en Annexe 5.

---

<sup>25</sup> Pour davantage d'informations : <https://bassinefe-liege.be/telechargement/nos-publications#>

<sup>26</sup> Pour davantage d'informations : <https://bassinefe-liege.be/telechargement/nos-publications#>



### 1.3. Dimension transversale

Malgré plusieurs appels des Présidents des Instances et de l'Assemblée des Instances Bassins EFE, ni le référent radicalisme, ni l'expertise interuniversitaire n'ont été à ce jour mis en place pour soutenir et encadrer l'action des Instances en matière d'emploi et d'interculturalité.

L'Assemblée a dès lors décidé de confier temporairement une mission de coordination des chargés de mission aux Coordinateurs des Instances. Par ailleurs, au sein de chacune d'entre elles, le pilotage des chargés de mission est assuré soit par la Chambre Emploi Formation (sous la responsabilité globale de l'Instance), soit par l'Instance elle-même. Elles définissent la déclinaison subrégionale des orientations retenues au niveau wallon.

### 1.4. Dimension territoriale

Le Président de l'Instance Bassin EFE de Liège estime que la situation relative à cette mission reste plutôt floue, sans compter le contexte politique de cet été. C'est pourquoi, avant d'aller plus loin, il préconise d'attendre des éclaircissements du nouveau gouvernement sur différents points : des précisions sur les orientations et sur les attentes de la mission, un encadrement général commun aux chargés de mission de cette matière, ... Ces éclaircissements permettront aux membres de l'Instance Bassin de se prononcer sur les orientations de la mission car ce domaine ne fait pas partie de leur expertise. Néanmoins, nous avons décidé d'avancer sur les points suivants :

- L'appréhension du contexte de travail ;
- L'identification des acteurs ressources et la rencontre de ceux-ci ;
- La mise en place des actions en faveur du public « NEETs » ;
- La contribution aux actions de sensibilisation à la discrimination à l'embauche et la gestion de la diversité au sein de l'entreprise en étroite partenariat avec le CRIPEL, le FOREM et l'IBEFE de Huy-Waremme.

## Chapitre 8 – Travailler en inter-bassins

Ce chapitre envisage la dynamique d'échange et de collaboration qui est mise en place en inter-bassins.

### 1. Colloque

Un colloque inter-bassins piloté par Liège a été organisé sur la prospective (mai). La première partie abordait une approche régionale avec l'intervention de trois experts : Monsieur Philippe DESTATTE sur la présentation générale de la prospective, Monsieur Jean-Claude CHALON sur la prospective sectorielle et métiers en Wallonie ainsi que Monsieur Nicolas MUYLLE sur la prospective sectorielle et métiers à Bruxelles. Quant à la seconde partie, elle concernait une approche territoriale avec l'intervention de trois experts : Madame Christine MAINGUET sur la synthèse des pratiques, Monsieur Philippe DESTATTE sur l'intégration des résultats dans les travaux des Instances Bassin ainsi que Monsieur Frédéric BRUGGEMAN sur les expériences étrangères et la mise en perspective dans les travaux des Instances Bassin.

## Annexes

- Page 29 Annexe 1 – Plan d’actions 2017 de chacune des composantes de l’Instance Bassin EFE de Liège
- Page 31 Annexe 2 – Composition du Pôle de synergies « Monteur – Technicien en chauffage et sanitaire »
- Page 32 Annexe 3 – Composition du Pôle de synergies « Usinage »
- Page 33 Annexe 4 – Liste des projets incitants 2017-2018
- Page 34 Annexe 5 – Axes de travail de la mission « emploi et interculturalité »

## Instance plénière

### *Plan d’actions 2017*

- Poursuite de la réflexion méthodologique avec l’appui de 2 experts :
  - Philippe DESTATTE sur les questions de la prospective (janvier)
  - Frédéric BRUGGEMAN sur les questions du dialogue social territorial (mars)
- Mise à jour du Rapport Analytique et Prospectif & des priorités locales
- Définition et mise en œuvre d’un nouveau Pôle de synergies
- Communication auprès des membres, des partenaires et du grand public (publications, site Internet, réseaux sociaux)

## Chambre Emploi – Formation

### *Plan d’actions 2017*

- Public « NEETs » : échanges de bonnes pratiques avec les porteurs de projets européens
  - Première étape du projet réalisée le 24 janvier 2017
  - A venir : réalisation des phases 2 et 3
- Evolution du marché du travail et impact sur les profils métiers (économie numérique – collaborative – circulaire – sociale)
- Impact des projets structurants sur les besoins en compétences (en partenariat avec le GRE)
- Soutien aux opérateurs dans l’adaptation et la diversification de leur offre de formation

## Commission Consultative Sous-Régionale

### *Plan d'actions 2017*

- Maintien de la concertation locale entre les différents types d'opérateurs de formation et les partenaires sociaux, relais vers le terrain, ...
- Contribution aux réflexions et aux travaux de la Chambre Emploi – Formation : projet « NEETs », problématique des stages, ...
- Partage et visibilité des actions innovantes ainsi que des préoccupations du terrain
- Dispositif de médiation : recherche de résolution amiable des difficultés rencontrées en formation

## Chambre Enseignement

### *Plan d'actions 2017*

- Sensibilisation des futurs enseignants à l'enseignement qualifiant (4<sup>ème</sup> édition)
- Orient'Actions : projet qui permet aux élèves du 1<sup>er</sup> degré de mener une démarche d'orientation (2<sup>ème</sup> édition)
- Stages : soutien aux établissements secondaires pour la planification des stages des options « aide-familial » et « aide-soignant »
- Promotion de l'offre d'enseignement qualifiant du bassin : réalisation d'un flyer ou création d'un site Internet

## Annexe 2 – Composition du Pôle de synergies « Monteur – Technicien en chauffage et sanitaire »

### Composition

La Pôle de synergies Monteur/ Technicien en chauffage / sanitaire est composé de :

- 7 représentants d'entreprises locales ou d'intercommunales de développement économique et / ou de partenaires sociaux locaux: **GRE Liège, ICS, CCL**, partenaires sociaux.
- 7 représentants d'opérateurs locaux de l'emploi et/ou de la formation professionnelle et / ou de l'insertion: **Constructiv, ConstruForm Forem, IFAPME, CISP**.
- 6 représentants d'opérateurs d'enseignement qualifiant (secondaire et/ou promotion sociale)
- **Autres représentants:** 1 représentant du **CEFO**, 1 représentant de la **Cité des Métiers**, 1 représentant du **SIEP**, 1 représentant des **CPMS**.

Les informations concernant la composition complète sont disponibles sur notre site Internet : [https://bassinefe-liege.be/images/2017\\_Composition\\_pole\\_sanitaire-chauffage.pdf](https://bassinefe-liege.be/images/2017_Composition_pole_sanitaire-chauffage.pdf)

## Annexe 3 – Composition du Pôle de synergies « Usinage »

Réunion du 16 octobre 2017 :

### PÔLE DE SYNERGIES USINAGE - LISTE DES MEMBRES

INTERLOCUTEURS SOCIAUX		
CSC	Daniel CORNESSE	Membre IBEFE
FGTB	Magali MACOURS	Membre IBEFE
UCM	Jacques WILKIN	Membre IBEFE
	David PISCICELLI	Membre IBEFE
UWE	Adrien DAWANS	Membre IBEFE
FOREM		
Service aux entreprises	Isabelle WATHELET	Conseillère aux employeurs
CEFO	Tony GRZESINSKY	Conseillé CEFO FF
Service accompagnement	Christine DANDOY	Responsable Service aux particuliers
Service clientèle	Nicole DUCHESNE	Responsable Service clientèle
FORMATION PROFESSIONNELLE		
CDC Technifutur	Jacques DOCQUIER	Coordinateur FOREM
IFAPME	Emilia LEGOUT	conseillère en éducation
CISP		
ENSEIGNEMENT ORDINAIRE ET ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE		
Chambre enseignement	Jean MORDANT	Membre IBEFE
	Amélie DIEU	Chef de projet Chambre enseignement IBEFE
Service de l'Inspection de l'enseignement secondaire ordinaire	Robert LAHAYE	Inspecteur
A.R. Soumagne + CTA	Henri NEICKEN	Chef d'atelier
A.R. d'Ans	André OBSADA	Chef d'atelier
Institut Don Bosco + CTA (bois -PVC-Alu)		
Institut Saint-Laurent (promotion sociale)	Claude TILKIN	Directeur
SECTEUR		
AGORIA	Véronique GELY	Expert Talent&Marché du travail
AGORIA	Michel VANQUAETHAM	Senior Advisor Talent&Marché du travail
AGORIA	Fatiha CHELGHOUIM	Technifutur
AUTRES		
Basse Meuse développement	Nathalie DUCHÂTEAU	Responsable projet emploi
Autres personnes : ressources externes / invités ponctuels		
AGORIA	Patrick SLAETS	Expert Conjecture et prix
FOREM JOB FOCUS	Jacques VALET	Chargé de mission



## Annexe 4 – Liste des projets incitants 2017-2018

CHAMBRE ENSEIGNEMENT DE LIEGE - INCITANTS 2017-2018													
Informations sur les projets										OCTROI 2017-2018			
N° DEMANDE	Type de demande	DENOMINATION ETABLISSEMENT	LOCALITE	Année d'étude	Forme	Type	Code option	Libellé de l'option	Secteur	Création à 60% de la norme	Dérogation sur toutes les normes	PP	Priorité d'accès au fond d'équipement
04-01	Création	Centre d'ens. sec. Léon Mignon	Liège	5-6	P	PE	2113	Electricien installateur industriel	Industrie	Oui	Non	3	Oui
04-03	Création	Ecole Polytechnique de Herstal	Herstal	7	P	PE	2523	Complément en électricité de l'automobile	Industrie	Oui	Non	9	Oui
04-05	Création	Athénée Royal d'Aywaille	Aywaille	5-6	P	PE	3302	Ouvrier qualifié en construction G-O	Construction	Oui	Non	3	Oui
04-06	Création	Institut Saint-Laurent	Liège	7	P	PE	3305	Compl. en pose de pierres naturelles	Construction	Oui	Non	17	Oui
04-08	Création	CEFA Ville de Liège (ICADI)	Liège	7	P	PE/Alt	3306	Compl. en techniques spécialisées en construction G-O	Construction	Oui	Non	3	Oui
04-14	Création	Athénée Royal d'Aywaille	Aywaille	7	P	PE	8216	Aide-soignant	Services aux personnes	Oui	Non	3	Oui
04-15	Création	CEFA Glons	Glons	7	P	Alt	8216	Aide-soignant	Services aux personnes	Oui	Non	4	Oui
04-18	Création 2	Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme	Liège	7	P	PE	4207	Patron-Boucher	Hôtellerie-Alimentation	Oui	Non	6	Oui
04-19	Fermeture 2	CEFA Ecole Polytechnique de Herstal	Herstal	7	P	Alt	2636	Complément en soudage sur tôle et sur tubes	Industrie	Non	Oui	3	Non
04-20	Fermeture 2	Institut Don Bosco Liège	Liège	5-6	P	PE	3117	Ebéniste	Construction	Non	Oui	10	Non
04-21	Fermeture 3	Ecole Polytechnique de Herstal	Herstal	5-6	TQ	PE	3122	Technicien des industries du bois	Construction	Non	Oui	3	Non
04-22	Fermeture 3	Centre scolaire Sainte-Julienne	Fléron	7	P	PE	3519	Complément en peinture décoration	Construction	Non	Oui	10	Non
04-24	Maintien	Institut Saint-Laurent	Liège	5-6	TQ	PE	2214	Technicien en électronique	Industrie	Non	Non	3	Oui
04-29	Maintien	Institut Saint-Laurent	Liège	5-6	TQ	PE	2328	Technicien en usinage	Industrie	Non	Non	6	Oui
04-35	Maintien	Ecole Polytechnique de Herstal	Herstal	5-6	P	PE	2625	Métallier soudeur	Industrie	Non	Non	4	Oui
04-38	Maintien	Institut Saint-Laurent	Liège	5-6	TQ	PE	2804	Technicien du froid	Industrie	Non	Non	4	Oui
04-39	Maintien	Athénée Royal d'Esneux	Esneux	5-6	P	PE	3117	Ebéniste	Construction	Non	Non	4	Oui
04-40	Maintien	Ecole Polytechnique de Herstal	Herstal	5-6	P	PE	3118	Menuisier	Construction	Non	Non	3	Oui
04-45	Maintien	Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme	Liège	5-6	P	PE/Alt	4205	Boucher-Charcutier	Hôtellerie-Alimentation	Non	Non	5	Oui
04-48	Maintien	Centre scolaire Saint-Joseph - Saint-Raphaël	Remouchamps	7	P	PE	8216	Aide-soignant	Services aux personnes	Non	Non	7	Oui

## Annexe 5 – Axes de travail de la mission « emploi et interculturalité »

### Axes de travail :

- Faire l'inventaire des outils (brochures, affiches, ...) et des initiatives (groupes de travail, concertation régionale) avec les partenaires existants (CRI et UNIA) dans le domaine la promotion de l'emploi de personnes étrangères ou d'origine étrangère, et dans les domaines apparentés (diversité, lutte anti-racisme, initiatives multiculturelles, ...) ; tant au niveau local (CPAS) que sous-régional.
- Réaliser une cartographie via l'IWEPS, d'une part de la population étrangère et d'origine étrangère, et d'autre part du nombre de demandeurs d'emploi étrangers et d'origine étrangère afin de vérifier l'adéquation de l'emploi dans les entreprises avec la réalité de l'emploi dans la sous-région ; dans la mesure du possible, cette étude devrait aussi déterminer les secteurs occupés par cette main d'œuvre et son niveau de qualification.
- Faire l'inventaire des formations à la non-discrimination avec les organisations syndicales et patronales et les services d'études qui sont organisées par eux à destination de leur public ; et le cas échéant les évaluer et/ou proposer de les mettre sur pied.
- Organiser un plan de sensibilisation, d'accompagnement et de conseil des entreprises à la diversification de leurs ressources humaines et à la gestion de cette diversité : formation du personnel GRH des entreprises (en ce compris les agences d'intérim) sur les stéréotypes, les préjugés et la législation anti-discrimination dans le recrutement ainsi que dans l'ensemble de la politique du personnel.
- Examiner la pertinence de mettre sur pied une offre de formation continuée à destination des formateurs, accompagnateurs et agents d'insertion en vue de favoriser un positionnement stratégique des personnes issues de l'immigration sur le marché de l'emploi.
- Initier une concertation entre les partenaires sociaux et UNIA qui devrait aboutir à la définition de mesures concrètes visant à lutter contre les discriminations à l'embauche.
- Initier et participer à la diffusion/utilisation locale (dans chaque IBEFE) d'outils, tels que les chiffres du monitoring socio-économique (réalisé par UNIA et le SPF emploi), l'« E-learning » EDIV (formation en ligne au cadre juridique antidiscriminatoire et à la promotion de la diversité, réalisé par UNIA et soutenu par les trois Régions) ou encore le « référentiel sur la gestion de la diversité convictionnelle » en entreprise en lien avec le port des signes philosophiques ou religieux (réalisé à Bruxelles).
- Inventorier, initier et animer un réseau d'acteurs agissant sur le territoire en matière d'insertion des publics issus de l'immigration : renforcer la collaboration entre le Forem, les MIRE, les CRI/CAI et les OISP en vue de créer des outils d'insertion socioprofessionnelle (méthodologie, filières, passerelles...) adaptés aux problématiques et besoins spécifiques des travailleurs migrants.  
N.B. Le consortium Diversité Wallon peut y collaborer.
- Renforcer la communication et la diffusion des possibilités de validation de compétences ainsi que la prise en compte effective des certificats délivrés par les Centres de validation.
- Renforcer le dispositif permettant aux travailleurs migrants l'apprentissage du français (via l'offre de formation FLE ou d'alphabétisation) afin de leur faciliter l'accès à l'emploi et à des postes à responsabilités avec la collaboration des Fonds sociaux et en utilisant le congé-éducation.
- Valoriser, renforcer et multiplier les expériences et les initiatives qui facilitent la rencontre entre employeurs et demandeurs d'emploi d'origine étrangère en collaboration avec les acteurs concernés (MIRE et Formation en alternance, notamment).





Instance Bassin EFE de Liège

Quai Banning, 4 à 4000 Liège  
04/229.11.91.

<http://www.bassinefe-liege.be/>